

Porter plainte conversations msn + photos hot

Par **crackerio**, le **27/06/2010** à **22:34**

Bonjour

Une amie s'est faite piégé sur msn

Elle a discuté avec quelqu'un qu'elle pensait être un jeune homme de 16ans, et en réalité c'était un mec bien plus âgé qui disait qu'il habitait en Algérie.

Ce mec là, a pris des photos d'écran des conversations entre lui et ma copine (parlant de sexe, secrets) et a obtenu des photos nue de ma copine que celle ci lui a envoyé.

Soyez gentil de ne pas accabler mon amie, mais me dire que faire dans cette situation ?

Es ce que la police, gendarmerie peut retrouver cette personne ?

Merci

Par **Yn**, le **27/06/2010** à **23:31**

Salut,

Retrouver la personne me paraît difficile ne serait-ce que matériellement ou "informatiquement" parlant contenu de la situation. Excepté le cas où celle-ci (ton amie) serait mineure, je crains fort que cela n'en reste là en espérant qu'elle retienne la leçon.

Par **crackerio**, le **28/06/2010** à **10:48**

Oui elle est mineure

Mais es ce que la gendarmerie peut faire quelque chose ?

Par **Camille**, le **28/06/2010** à **11:06**

Bonjour,

[quote="Yn":1nbu1bwc]

Retrouver la personne me paraît difficile ne serait-ce que matériellement ou "informatiquement" parlant contenu de la situation. Excepté le cas où celle-ci (ton amie) serait mineure, je crains fort que cela n'en reste là en espérant qu'elle retienne la

leçon.[/quote:1nbu1bwc]

D'autant que, si "délit" simplement limité à...

[quote="crackerio":1nbu1bwc]

quelqu'un qu'elle pensait être un jeune homme de 16ans

en réalité c'était un mec bien plus âgé

qui disait qu'il habitait en Algérie.

Ce mec là, a pris des photos d'écran des conversations entre lui et ma copine (parlant de sexe, secrets)

et a obtenu des photos nue de ma copine que celle ci lui a envoyé.

[/quote:1nbu1bwc]

... et rien d'autre de plus, l'incrimination va être un peu délicate, vu le contexte.

Indépendamment du fait qu'il habite peut-être réellement en Algérie.

Et à part...

[quote="crackerio":1nbu1bwc]

Une amie s'est faite piégé sur msn

[/quote:1nbu1bwc]

... la question de l'âge, on ne voit pas bien où est le piège, car je suppose que la copine est déjà une adolescente, donc supposée savoir déjà un peu réfléchir. Si elle lui a volontairement envoyé ce genre de photos, ce n'est sûrement pas parce qu'il lui avait raconté l'histoire du petit chaperon rouge ou de la belle au bois dormant.

Au fait, comment a-t-elle su, après donc ces envois, qu'il était plus âgé qu'il ne le prétendait ?

Par **Camille**, le **28/06/2010** à **11:24**

Bonjour,

[quote="crackerio":jztb7c65]Oui elle est mineure

[/quote:jztb7c65]

Oui mais de combien ? Si elle a quinze ans ou plus et compte tenu des seuls faits que vous exposez, ça risque...

[quote="crackerio":jztb7c65]

Mais est ce que la gendarmerie peut faire quelque chose ?[/quote:jztb7c65]

... de ne pas déclencher des opérations monstres.

ET à condition que ce monsieur habite en France et soit localisable par l'intermédiaire de l'administrateur de msn...